

Santé de la reproduction

Quid des maladies postnatales ?

CNE  
Port-Gentil/Gabon

LE Gabon a commémoré, le jeudi 8 mars dernier, la Journée internationale des droits des femmes sur le thème : "Féministes tant qu'il le faudra". Si cette journée est quasiment passée sous silence dans la ville de sable, un groupe de jeunes femmes, fédérées autour du mouvement "8 mars spontané" et conduit par deux compatriotes, Sandra Ogouirina et Lauriane Mbangoue, a tenu à marquer d'une pierre blanche cet évènement, en diffusé.

«Généralement, toutes les questions liées à l'appareil génital de la jeune fille sont tabous chez nos mamans. Elles n'arrivent pas à transmettre l'éducation sexuelle à leurs filles», a, d'entrée, expliqué Sandra Ogouirina pour justifier le choix du thème. Soutenant que « les questions relatives à la



Photo : CNE



Photo : CNE

De gauche à droite : Sandra Ogouirina, Sonia Ballot et Lauriane Mbangoue, initiatrices de la manifestation et conférencière. Photo de droite : Les femmes du Mouvement "8 mars spontané" après la conférence sur les cancers féminins.

grossesse, ou aux maladies postnatales ne sont abordées avec les jeunes filles que lorsqu'elles ont déjà accouché.» Ainsi, le 10 mars courant, ont-elles organisé une conférence-débat pour évoquer la problématique des maladies postnatales. Sage-femme affectée au Centre hospitalier régional de Ntchengue, Sonia Ballot, la conférencière, a expliqué

que « les maladies postnatales interviennent après l'accouchement. Elles peuvent, selon elle, être immédiates, c'est-à-dire survenir un ou deux jours après l'accouchement. «L'hémorragie de la délivrance est l'une de ces maladies dont souffrent certaines femmes après l'enfantement. Elle peut être causée par le fait que le placenta ne soit pas décollé

de l'utérus, ou par un mauvais décollement de ce dernier dont les débris favorisent un saignement continu chez la maman», a informé Mme Ballot. Non sans ajouter, par ailleurs, que « l'inertie utérine se caractérise par des saignements occasionnés par un utérus multipare, c'est-à-dire qui a déjà porté beaucoup d'enfants.» Comme autre pathologie

postnatale immédiate, elle a aussi fait état des conséquences de l'hypertension artérielle, avant de relever qu'il y a également des maladies postnatales qui interviennent tardivement. Après cet exposé, les participantes, visiblement intéressées par le sujet abordé, ont posé toutes les questions nécessaires pour satisfaire leur curiosité. Assurément, elles ont eu

des réponses à leurs préoccupations. Sonia Ballot évoquant même les questions de la contraception, des cancers féminins (sein et col de l'utérus), de l'utilisation des lotions vaginales qui seraient nuisibles pour l'appareil génital de la femme ou encore les chlamydias, première cause de stérilité secondaires chez la femme.

Signalons qu'à l'occasion de l'évènement qui leur est dédié, les femmes du "Mouvement 8 mars spontané" étaient vêtues de blanc et arboraient, chacune, un foulard. A en croire Lauriane Mbangoue, "le port du foulard symbolise la force de la femme, sa capacité à concilier responsabilités conjugale et professionnelle.»

Dans un proche avenir, Sandra et Lauriane promettent de donner forme et fond à leur mouvement par des actions plus concrètes et concertées.

Consommation

L'eau en sachet retiré du circuit commercial



Photo : Koumouss

Les agents locaux de la DGCC présentant les sachets saisis lors de leur opération de contrôle.

SYM  
Port-Gentil/Gabon

LA décision du gouvernement relative au retrait de l'eau en sachet du circuit de vente a été mise à exécution dans la cité pétrolière. Cette mesure qui s'adressait aux producteurs, distributeurs et autres vendeurs avait été rendue publique par le ministère de l'Économie.

Les agents de la direction provinciale de la Concurrence et de la Consommation ont, ainsi, fait le tour des commerces pour sommer les opérateurs de ne plus vendre cette eau dont la qualité a été décriée, en raison des mauvaises

conditions d'hygiène. La décision sus-évoquée est intervenue à la suite d'analyses faites sur les échantillons d'eau recueillies après des missions de terrain. Pour le cas spécifiques de Port-Gentil, « une enquête a été menée par nos services depuis le mois de décembre 2017. Des échantillons ont été également prélevés et envoyés dans notre laboratoire d'Owendo pour analyse. Les résultats indiquent que cette eau est impropre à la consommation humaine, du fait de mauvaises conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire», a assuré Florent Ndong Moure, directeur provincial de la Concurrence et de la Consommation de l'Ogooué-Maritime.

Dans leur mission, les agents de cette administration auraient surpris des promoteurs de ce produit en train de s'approvisionner en eau dans les vestiaires. Cette eau est, selon un constat, très consommée par les sportifs amateurs et les élèves qui s'intéressent au prix du sachet qu'à la qualité du produit. Les vendeurs, notamment les détaillants, choisissent alors d'établir leurs étals à proximité des établissements scolaires et

des aires de jeu, pour l'écouler plus facilement. Au demeurant, Florent Ndong Moure invite les opérateurs économiques à coopérer, d'autant que la mesure gouvernementale vise à épargner les populations des risques de santé liés à la consommation de cette eau. Il les a également appelés à se conformer aux exigences requises en matière de vente de ce type de produits, notamment l'obtention des autorisations délivrées par les services

compétents. Et gare aux commerçants véreux. Car, celui qui sera pris en flagrant délit fera l'objet de poursuites judiciaires. Les consommateurs aussi sont invités à ne pas céder à la facilité, en dénonçant les opérateurs qui continueront de vendre de l'eau en sachet. «Nous savons que le prix du sachet attire de nombreux consommateurs, mais ils doivent être vigilants et alerter la direction provinciale de la Concur-

rence et de la Consommation lorsqu'ils seront en présence de cette eau. Leur santé en dépend. Certes, nous avons déployé des équipes sur le terrain, mais cela ne suffit pas. Car, nous savons que les commerçants ont l'habitude de dissimuler la marchandise. Donc, que les consommateurs se rapprochent de nos services, chaque fois qu'ils s'apercevront de la roubardise des commerçants», a insisté M. Ndong Moure.

**Promotion carrelage**  
jusqu'à **-80%**  
Le bonheur à petits prix

**3 Mars au 17 Mars**

Grès cérame émaille 34x34 à partir de 5 150 TTC le m<sup>2</sup>  
Porcelaine 10x30 à partir de 4 000 TTC le m<sup>2</sup>

04 92 02 11 11  
Batiplus Gabon  
Zone industrielle d'Owendo

**Batiplus**  
GROUPE Estimat  
Tout pour la maison, du sol au plafond